

Décembre
2014



80

Plus que jamais nous avons besoin d'ATTAC. Sommaire :

Les effets du mauvais gouvernement, <i>une anticipation de Michel Berger</i>	2
La fin des paradis fiscaux ? <i>Gérard Duménil</i> ; une société sans un impôt, <i>un livre de Vincent Drezet</i>	4
Communisme, fiscalité à 100 %, <i>un texte signalé par J-P Allétru</i> ; agenda.....	5
Organisation d'ATTAC 92, courrier des lecteurs.....	6

Bulletin d'adhésion en fin de journal

**Un article vous
a intéressé ?**

Rediffusez,
par courriel
ou sur papier...
Abonnez vos
parents, vos amis !
Faites- leur
plaisir!

**Dans ce
monde qui
perd ses
repères, nous
avons besoin
d'ATTAC !**

**... et Attac a
aussi besoin de
vous !**

**Il est encore temps
d'adhérer, ou de
renouveler votre
adhésion pour
2014 !**

Si vous êtes assujéti à
l'impôt sur le revenu,
vous pourrez déduire
66% de votre cotisation
du montant de votre
impôt.

30 % de votre cotisation
est reversée à votre
comité local (dans les
Hauts de Seine, Attac
92), le solde permettant
à Attac France de
financer et articuler les
campagnes nationales et
internationales

Le prochain numéro
paraîtra début janvier

En finir avec la croissance et le productivisme

Geneviève Azam, membre du conseil scientifique d'ATTAC

C'est quoi, être de gauche ?

Etre de gauche aujourd'hui, c'est peut-être d'abord vouloir refonder un projet démocratique débarrassé des lobbies. Un projet à partir de la base, qui rende vraiment le pouvoir aux citoyens.

C'est aussi porter un diagnostic juste sur la crise. Nous n'avons pas affaire à une simple crise de gouvernement qui pourrait être résolue par des « mesures ». On sous-estime la crise de la social-démocratie. Elle dépasse de beaucoup les personnalités. Bien sûr, il y a François Hollande et Manuel Valls, mais la crise est plus profonde.

La gauche ne pourra pas se reconstruire sur le même paradigme. Elle s'est construite dans une perspective de croissance et de productivisme. Et la financiarisation n'est au fond qu'un supplétif à la crise de croissance. La gauche doit donc avoir le courage de dire que ce temps-là, celui de la croissance et du productivisme, celui de l'accumulation du capital, est révolu. Repenser la justice et la solidarité n'est pas possible dans un modèle qui fait de la croissance et du progrès techno-scientifique le moteur de la société.

Dans son projet prétendument modernisateur, la gauche actuelle est, d'un certain point de vue, pire que la droite. Un projet profondément destructeur et délirant comme ce barrage sur le lac de Sivens, c'est le conseil général du Tarn, qui est de gauche, qui veut l'imposer. On pourrait donc désespérer. Mais on voit en même temps sur le terrain qu'une autre gauche se construit, avec un nouveau paradigme de transformation sociale et écologique. C'est par là que l'on peut imaginer un véritable renouvellement.

(texte publié dans Politis, 30 octobre)

Les effets du mauvais gouvernement en 2050

Michel Berger

[Nous poursuivons la publication du très riche texte de notre ami Michel Berger, « Ce monde qui nous attend ».

Dans le numéro d'octobre, sous le titre « le plein emploi, faut-il y croire encore ? », l'auteur analysait les causes de la disparition des emplois : ralentissement de l'économie réelle, augmentation de la productivité du travail, délocalisations... L'article se terminait par ces mots : « dans la continuité de l'augmentation inévitable et souhaitable de productivité, la production de richesses matérielles exigera de moins en moins d'emplois, et celle des richesses immatérielles, formation, éducation, innovation, création artistique, services à la personne, échappe de plus en plus aux cadres économiques classiques : ceux de l'entreprise, de la division sociale du travail, de l'investissement capitaliste et du salariat ». Dans le numéro d'octobre, constatant que « les emplois classiques ne reviendront pas » et que « l'objectif du plein emploi est une illusion », Michel Berger soutenait la proposition d'un « revenu d'existence ».

L'auteur poursuit sa réflexion par un effort de prospective : où nous mène la politique actuelle ? Comment sera le monde en 2050 ?].

Comme à chaque instant de l'histoire de l'humanité, une alternative se présente entre ce que nous craignons de l'avenir et ce que nous en espérons. Se projeter dans quelques décennies en illustrant les deux faces possibles de ce qui nous attend n'est pas un exercice nouveau : déjà au quatorzième siècle Ambrogio Lorenzetti s'y était livré sur les fresques de Sienne.

On peut tenter la même expérience en imaginant ce que seront devenus la France et le monde en 2050. D'une part en supposant que se sont poursuivies les politiques libérales imposées depuis la fin des « Trente Glorieuses ». D'autre part avec l'espoir que l'arrivée au pouvoir d'une présidence socialiste en France conduise à partir de la deuxième décennie du XXI^{ème} siècle à une remise en cause profonde de ces politiques.



Détails de la fresque d'Ambrogio Lorenzetti « les effets du mauvais gouvernement » à l'hôtel de ville de Sienne. Les maisons sont délabrées, la société est hiérarchisée et les inégalités règnent. L'autorité se manifeste sous un aspect autoritaire presque diabolique. La pauvreté règne parmi le peuple, écrasé par les puissants

Depuis la grande crise des années 2010, la Communauté Européenne, imprudemment élargie à 27 membres, a éclaté. Tous les pays de l'Europe se sont repliés sur eux-mêmes. À commencer par la Grèce, suivie de près par l'Espagne et par le Portugal, puis par la France et les autres pays d'Europe, dont la pseudo-unité s'est effondrée comme un château de cartes. La Grande-Bretagne, toujours aux marges de l'Europe était déjà en 2012 sur le point de sortir de la Communauté Européenne. Mais ce mouvement trouve des échos dans maints pays Européens, asphyxiés par les politiques d'austérité imposées par l'idéologie libérale dominante dans les instances européennes. La dépréciation des monnaies a rendu impossible les emprunts d'Etat sur le marché des devises. Beaucoup d'Etats européens se sont trouvés en défaut de paiement, entraînant la ruine des classes moyennes.

Le retour aux monnaies nationales a rapidement renchéri toutes nos importations. Les déséquilibres des balances commerciales se sont accentués. Le prix de l'énergie est devenu prohibitif en Europe, encore soumis en quasi-totalité aux ressources fossiles, alors qu'elles y sont inexistantes.

Les systèmes financiers, non maîtrisés malgré toutes les proclamations des gouvernements en place, ont profité à plein des possibilités de spéculations offertes par l'indépendance des monnaies nationales. Ils ont ainsi continué à drainer la richesse vers les couches sociales les plus favorisées. L'épargne ainsi constituée en faveur des plus riches a ralenti la vitesse de circulation efficace de la monnaie, au détriment de l'économie réelle. Les biens rares : terrains constructibles, logements de qualité, ont atteint des valeurs impossibles à soutenir par une part croissante de la population.

En même temps, le cadre de vie a poursuivi sa dégradation, en particulier dans les villes. Les quartiers pavillonnaires de la fin du XX^{ème} siècle, mal construits, se sont dégradés. Mal desservis en transports en commun et devenus inaccessibles en voiture en raison du renchérissement de l'essence, ils ont été en partie abandonnés. Leur valeur foncière a chuté. La baisse de la demande, ajoutée à de nouvelles pratiques commerciales très informatisées, a conduit à l'abandon des surfaces commerciales qui avaient inondé les périphéries urbaines à la fin du XX^{ème} siècle. Devenues des friches au même titre que les friches industrielles, elles entourent maintenant toutes les villes de vastes espaces inutilisables, aux sols plus ou moins pollués, non entretenus, conférant à nos cités un aspect misérable. Seuls quelques centres-villes anciens, encore exploitables touristiquement, témoignent de ce que furent nos cités jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

L'Etat, asphyxié par l'endettement consécutif au déséquilibre de la balance commerciale, n'a pu s'attaquer à la mise sur le marché de terrains constructibles, seule manière de résorber durablement la crise et de lutter contre la spéculation.

Celle-ci a été entretenue par la promotion immobilière privée. Devant l'absence de terrains équipés, les promoteurs avaient investi au début du siècle dans la réalisation d'ensembles urbains éloignés des centres anciens, et inaccessibles en transport en commun. Ensembles tombés petit à petit en déshérence en raison du renchérissement de l'énergie. La perte de valeur de ces investissements immobiliers a entraîné en France une crise bancaire analogue à celle qui a sévi aux États-Unis et en Espagne au début du siècle, avec comme corollaire un appauvrissement massif des classes moyennes.

Devant l'impossibilité d'habiter dans des logements convenables, la bidonvilisation des espaces publics s'est amplifiée. Déjà perceptible au début du siècle, mais encore réservée à une population immigrée, elle touche maintenant une part importante des classes pauvres et moyennes. Les grands parcs urbains réalisés au XIX^{ème} siècle sont maintenant presque entièrement occupés par des constructions précaires et illégales.

Incapables de faire quoi que ce soit, les pouvoirs publics se bornent à quelques opérations épisodiques de destruction, mais sans grand effet sur une population démunie qui reconstruit comme elle peut des abris de plus en plus médiocres.

Déjà amorcée dans les années 2010, l'acquisition de notre patrimoine par des investisseurs étrangers, originaires du Moyen-Orient et du continent asiatique, s'est généralisée. Ce fut d'abord notre patrimoine productif, en premier lieu l'industrie avec nos plus beaux fleurons comme la métallurgie avec Arcelor, Péchiney et bien d'autres. Mais, au fil des années, ces acquisitions ont touché tous les aspects de nos industries, accompagnant les délocalisations. L'avance technologique obtenue avec les aides des Etats européens dans certains secteurs comme l'aéronautique a été rapidement perdue. L'expansion des grands marchés d'Extrême-Orient a justifié des transferts de technologie et des productions locales à une telle échelle que notre avance s'est vite érodée. Les acquisitions étrangères se sont étendues à notre patrimoine agricole : tout d'abord à nos propriétés viticoles les plus prestigieuses, achetées à prix d'or grâce aux pétrodollars et aux excédents d'épargne en provenance d'Asie et du Moyen Orient. Les anciens actionnaires et propriétaires terriens ont réinvesti dans des actifs financiers en dehors de France. En 2050 la plupart de nos terres agricoles ont été rachetées par des compagnies étrangères, avides de posséder des terres assez riches pour nourrir leur population croissante. Ceci au profit d'une agriculture intensive, forte consommatrice d'eau et d'engrais, entraînant une pollution massive. S'y est ajoutée l'exploitation des schistes bitumineux par des compagnies étrangères qui avaient déjà obtenu dans les années 2010 des droits d'exploitation. Les productions agricoles sont maintenant en grande partie exportées vers les pays développés (la Chine, l'Inde, et le Moyen Orient), ne laissant à la population française que le strict nécessaire à la reproduction de la force de travail. Travail resté en quantité très limitée d'ailleurs en raison de la mécanisation massive. Le coût croissant des ressources agricoles dû à l'expansion démographique mondiale les a rendues inaccessibles à la population française. Les revenus par individu, encore dans les meilleurs du monde au début du XXI^{ème} siècle, ont plongé dans les profondeurs du classement international. Les seules ressources nationales proviennent de quelques activités de services subalternes dans les activités touristiques dont l'exploitation des ressources est désormais entre des mains étrangères. Quelques rentrées de devises proviennent aussi des transferts d'une partie de la population française émigrée dans les pays riches.

Faute d'une volonté commune, aussi bien en Europe que dans le monde, aucun pays n'ayant voulu prendre l'initiative d'une véritable politique d'énergie durable, les recherches pétrolières se sont poursuivies dans le monde entier, mettant en œuvre les exploitations les plus polluantes. Le taux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère terrestre a atteint des niveaux irréversibles. Les territoires peu sensibles, parce que les moins exposés aux inondations ou aux conséquences du réchauffement, sont accaparés par les catégories sociales les plus aisées qui s'en répartissent l'usage. En contrepartie, les moins favorisées ne disposent que des lieux les plus pollués et les plus sensibles aux catastrophes naturelles, sécheresse, inondations, destruction des paysages.

Les inégalités se sont profondément accrues. En France, à côté des anciens propriétaires qui ont pu s'enrichir en vendant leurs biens à des étrangers, la majorité de la population a vu ses ressources diminuer. Une petite partie a conservé un travail de moins en moins bien rémunéré. La majorité de la population vit maintenant d'expédients.

Par ce que certains appellent un juste retour des choses, l'Europe se trouve désormais dans la situation des pays qu'elle avait autrefois colonisés. Cette nouvelle colonisation ne s'est pas effectuée par la force, comme ce fut le cas dans le processus de colonisation européen mais grâce à la puissance économique des nouveaux pays riches.

Cette dégradation de la situation économique s'est accompagnée de brutales secousses sociales. Le populisme, les intégrismes de toutes sortes ont trouvé un milieu favorable pour s'épanouir sans retenue. Les anciennes classes dirigeantes,

désormais représentées par les moins altruistes, se sont emparées des leviers de commande de gouvernements de moins en moins représentatifs. Dominées par la concussion, propriétaires des réseaux médiatiques, les instances dirigeantes ont réussi à pervertir ce qui est devenue la caricature d'une démocratie. La violence, déjà présente dès le début du siècle, n'a pu être contenue qu'en multipliant des forces de police, en partie financées par des puissances étrangères, devenues propriétaires des forces productives et soucieuses d'éviter les remous sociaux, facilement taxés de terrorisme.

L'Europe, désormais constituée d'une série de petits pays, jaloux de leur indépendance, tous devenus trop faibles pour s'inscrire avec efficacité dans l'évolution du monde, a subi le même sort que la France. Les vieux antagonismes se sont réveillés et des troubles ont commencé à se manifester sur les anciennes frontières. Seules, les instances internationales, dans lesquelles la vieille Europe avait perdu toute influence, réussirent à endiguer les conflits meurtriers.

Le vieux rêve de l'Europe, celui des humanistes du XVI^{ème} siècle, repris par les philosophes des Lumières et renouvelé à la fin du XX^{ème} siècle avait été une nouvelle fois détruit par la pusillanimité de ses dirigeants, l'absence de générosité et de clairvoyance de ses habitants. Ils signaient ainsi la disparition de la civilisation européenne, éclatée en petites entités rivales les unes des autres dans le partage des restes d'un vieil héritage tombé en décrépitude. *(A suivre. Réagissez à cet article !)*

La fin des paradis fiscaux ?

Gérard Duménil, membre du conseil scientifique d'Attac

(texte publié dans Politis, 27 novembre)

Les politiques de déficit budgétaire qui ont été mises en œuvre pour éviter la répétition d'un scénario de type 1929, alors que très peu ou rien n'était fait pour remédier aux causes sous-jacentes de la crise de 2008, ont vite transféré les problèmes vers la croissance des dettes publiques. J'expliquais, dans ma chronique précédente (*Politis, 25 septembre*) comment les déficits soutenaient maintenant la course engagée aux Etats-Unis pour rétablir la situation macroéconomique par une forte intervention de l'Etat, fort peu « libérale », alors que les intérêts des classes supérieures étaient préservés. Pourtant, un des volets de ces politiques révèle des intentions qui affecteraient profondément ces intérêts. Il s'agit de la lutte contre les paradis fiscaux.

La multiplication des effectifs des milliardaires et leur enrichissement ont été formidablement appuyés par la localisation des fortunes dans les paradis (les estimations sont peu fiables). Pour le voir, il suffit d'observer l'écart qui sépare l'accroissement des distributions de dividendes dans les revenus des classes les plus aisées aux Etats-Unis (toujours l'équivalent de 2% du revenu national empoché en dividendes par le 1% aux revenus les plus élevés (*les ménages disposant d'un revenu d'au moins 32 000 \$ par mois en 2012, selon les données de Thomas Piketty*)). Dans quel « reste du monde » ces dividendes disparaissent-ils ?

Une loi a été votée aux Etats-Unis, dite loi Fatca (*Foreign Account Tax Compliance Act*), quelque chose comme « loi d'observance fiscale concernant les comptes étrangers », prenant effet en 2014-2015. Les institutions financières étrangères sont tenues de déclarer l'identité des citoyens des Etats-Unis possédant des comptes chez elles. La sanction du refus de coopérer serait une taxe de 30 % sur toutes leurs transactions en titres états-uniens. Comme les Etats-Unis dominent de façon écrasante le réseau mondial des institutions financières (*lire chap 7 de « la Grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme, Gérard Duménil et Dominique Lévy, La Découverte*), on imagine le poids d'une telle sanction. La matière grise des cadres financiers est en effervescence pour découvrir les moyens de contourner la loi. Les trusts où sont gérées des fortunes, notamment états-uniennes, dirigées par des non-citoyens des Etats-Unis pourraient dans des conditions complexes échapper à la loi.

Mais rien n'est joué.

En Europe, une directive de 2005 tend aussi dans cette direction, bien que beaucoup moins ambitieuse. Il suffit pourtant de lire la presse pour voir l'agitation qui se développe, même sur ce continent, concernant en particulier la Suisse et le Luxembourg (à propos des avoirs d'individus et des procédures visant à abriter les sociétés de l'imposition sur les profits), pour comprendre que l'affrontement est engagé.

Drame moral en trois actes : Acte I, les classes supérieures, par le service immodéré de leurs intérêts pendant trente ans de néolibéralisme, font exploser le système en 2008 ; acte II, elles se moquent de leurs Etats, qui furent à la fois leurs agents dans cette aventure et les pompiers au cœur de l'incendie, en ne payant pas leurs impôts ; acte III, ces Etats se retourneraient finalement contre ces classes, pour défendre l'intérêt national (nationaliste) supérieur ! A voir.

Une société sans impôt

un livre de **Vincent Drezet**

Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de file suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1000 € de frais. Ou encore qu'un accouchement est facturé 3500 € à la Sécurité Sociale. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet, fiscaliste et secrétaire général du syndicat national Solidaires Finances Publiques, revient ici sur les conséquences quotidiennes d'une absence de contribution commune. Il démontre remarquablement, en s'appuyant sur des illustrations concrètes, que sans impôt, les besoins sociaux de tout un chacun et la vie en société seraient impossibles à satisfaire.

Volontairement simple et pédagogique, ce livre propose également des solutions concrètes pour un impôt juste, simplifié et

durable. Le livre « Une société sans impôts ? », édité aux Liens qui Libèrent, est disponible pour les comités locaux et adhèrent-e-s d'Attac. Prix unitaire public 12€ - 9€ pour les commandes à partir de 5 exemplaires (+ frais de port)
Commande à envoyer à materiel-militant@attac.org ou directement en ligne.

Communisme, fiscalité à 100 %...

Un texte signalé par **Jean-Paul Allétru**

« La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartinsent en propre, mais tout était commun entre eux. Les apôtres rendaient avec beaucoup de force témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. Et une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent : tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu, et le déposaient aux pieds des apôtres ; et l'on faisait des **distributions à chacun selon qu'il en avait besoin**. Joseph, surnommé par les apôtres Barnabas, ce qui signifie fils d'exhortation, Lévite, originaire de Chypre, vendit un champ qu'il possédait, apporta l'argent, et le déposa aux pieds des apôtres ».

... et répression de la fraude fiscale. « Mais un homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une propriété, et retint une partie du prix, sa femme le sachant ; puis il apporta le reste, et le déposa aux pieds des apôtres. Pierre lui dit : Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, au point que tu mentes au Saint-Esprit, et que tu aies retenu une partie du prix du champ ? S'il n'eut pas été vendu, ne te restait-il pas ? Et, après qu'il a été vendu, le prix n'était-il pas à ta disposition ? Comment as-tu pu mettre en ton cœur un pareil dessein ? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu. Ananias, entendant ces paroles, tomba et expira. Une grande crainte saisit tous les auditeurs. Les jeunes gens, s'étant levés, l'enveloppèrent, l'emportèrent et l'ensevelirent. Environ trois heures plus tard, sa femme entra, sans savoir ce qui était arrivé. Pierre lui adressa la parole : Dis-moi, est-ce à un tel prix que vous avez vendu le champ ? Oui, répondit-elle, c'est à ce prix-là. Alors, Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous accordés pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voici, ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte, et ils t'emporteront. Au même instant, elle tomba aux pieds de l'apôtre, et expira. Les jeunes gens étant entrés, la trouvèrent morte ; ils l'emportèrent, et l'ensevelirent auprès de son mari. Une grande crainte s'empara de toute l'assemblée et de tous ceux qui apprirent ces choses » (*Actes des apôtres, 5-1 à 12*)

Cadeaux empoisonnés. On s'approche de Noël, c'est le moment de découvrir et de faire partager la campagne de **Peuples Solidaires** sur les cadeaux empoisonnés.

Le hit parade pour la violation des droits humains : Samsung (bas salaires garantis), Barbie (fonctionne même sans sécurité sociale) et Benetton (100% coton, 0% droits humains) <http://cadeaux-empoisonnes.peuples-solidaires.org/>

Agenda

- | | | |
|-------------|----------|--|
| 3 décembre | Antony | <p>Dettes publiques : Qui doit payer ?
59% de la dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs
« La petite dette qui monte qui monte », un documentaire de Nathalie Loubeyre suivi d'un débat sur les résultats de l'audit citoyen de la dette avec Dominique Plihon, porte parole d'ATTAC
20 h 30 Salle François Molé (Place Firmin Gémier)
(à l'initiative du groupe de proximité ATTAC C.A.B.Le.S)</p> <p>A l'heure où "la crise de la dette" est brandie partout comme un alibi à la destruction de notre modèle social, ce film est conçu comme un moyen d'autodéfense intellectuelle. De façon ludique mais aussi sérieusement que possible, il réunit "tout ce que nous avons toujours voulu savoir sur la dette sans jamais oser en faire un film". Un droit de réponse donné à des voix hétérodoxes.
Entrée libre et gratuite. Invitez vos copains, vos voisins, tous ceux qui veulent en débattre et bien sûr tous ceux qui ne partagent pas notre analyse. Renseignement : attac.cables "at" gmail.com</p> |
| 10 décembre | Colombes | <p>AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), nouveau système de consommation, de production et de relations avec les producteurs-paysans, alternative possible à l'économie de marché.
intervenant : Jean-Louis Michniak, président d'Attac 92
à 20 h 30, 4, Place du Général Leclerc</p> |
| 10 décembre | Malakoff | <p>Stop Tafta Croisière théâtrale mouvementée d'une durée de 45 minutes
jouée par des militant-es et sympathisant-es d'Attac Clamart
suivie d'un débat animé par Frédéric Viale, membre de la Commission Europe d'Attac
20 h, Ecole Jean Jaurès – 11, rue Jules Ferry –</p> <p>Avec le soutien de tous les gouvernements de l'Union européenne une grande négociation est menée depuis le 3 juillet 2013 par la Commission européenne avec les USA. Il s'agit de conclure un accord commercial bilatéral, le partenariat Transatlantique de Commerce et d'investissement (PTCI/TAFTA). C'est l'aboutissement de plusieurs années de lobbying des groupes industriels et financiers, européens et états-unis.
Le mandat de négociation, soutenu par le gouvernement est clair : confier la définition des règles au secteur privé en lui donnant la capacité de remettre en cause nos législations et réglementations dans tous les domaines où les firmes privées considèrent que ces normes constituent une entrave à leurs profits : normes salariales, sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales...
Ainsi une entreprise pourra porter plainte et réclamer à un Etat où à une commune des millions d'euros auprès d'un tribunal constitué d'arbitres... privés ! Ce traité n'est pas ratifié, nous pouvons encore le contrer : des communes, des régions se déclarent « hors TAFTA », plus de 100 collectifs se sont créés sur tout le territoire. Nous citoyennes et citoyens reprenons nos affaires en main, venons nous informer et débattre</p> |

Le collectif stoptafta92sud Avec le soutien de : Attac 92, Ensemble 92, Europe Ecologie Les Verts Montrouge, Europe Ecologie Les Verts Vanves, Front de Gauche Montrouge. <https://stoptafta92sud.wordpress.com/> <http://stoptafta.wordpress.com/le-collectif-national>

Organisation d'Attac 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart attac92@attac.org
Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak president.attac92@attac.org
Secrétaire : Eric Colas secretaire.attac92@attac.org
Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti
Trésorier : Hubert Guérinet
Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian
Fichier : Nicolas Lasman
Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux **Asnières :** Guy Rodary **Clamart :** Thérèse Villame, Jean-Marie Malo
Antony : Florence Lauzier, Hubert Nadin, Agnes Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux
Colombes : Bernard Kervella, Adda Bekkouche **Genevilliers :** Nelly Viennot
Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien / Nanterre :** Cyril Pocréaux
Courbevoie : Annie Reynaud **Montrouge :** Jean-Paul Allétru, Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois
Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (web.attac92@attac.org)

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92.

Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php/rubrique111>.

Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php/rubrique178>

CMM - Citoyen du Monde à Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php/rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181> Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

Courrier des lecteurs

M.L.D. : Bravo pour cet article de Michel Berger : à croire qu'il a été écrit pour *La Grande Relève* ! ...qui est prête à le publier si son auteur était d'accord. Je rappelle le site du journal: www.economiedistributive.fr

J.L. (au nom de l'association AGter, une association pour contribuer à Améliorer la gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles) : Pour information : http://www.agter.asso.fr/article1041_fr.html

Bulletin d'adhésion 2014

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**
Date de naissance : **Profession :**
Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**
 : **Mobile :**
Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2014 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au -delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à : **Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France** Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Adhésion en ligne sur notre site sécurisé www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'ATTAC, ATTAC92, chez Eric Colas, 141, avenue JeanJaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak (attac92@attac.org)